

Championnats Suisses d'attelage

Concours complet - Concours de saut d'obstacles

Equissima, Chalet-à-Gobet VD du 20 au 22 août 2010

Délai d'inscription 26 juillet 2010

Président du CO	Clavel Marc-Henri, La Conversion	Responsable du Concours attelage	Schopfer Sidney, Les Cullayes
Responsable du Concours complet	Norinder Catrin, La Conversion	Président du Jury attelage	Kramer Alfred, Murten
Président du Jury du concours complet	Christen Peter, Rohrbach	Délégué technique attelage	Jseli Fritz, Aeugst a.A.
Délégué technique du concours complet	Marro Marius, Formangeuieres	Constructeurs de parcours attelage	Grandjean Gilles, Athenaz
Constructeurs de saut du complet et obstacles	Martinet Pierre-André, Crissier	Service attelage	Schopfer Sidney, Les Cullayes
Constructeurs de parcours de cross	Clavel Philippe, Pully		
Vétérinaire	Trolliet Charles F., Dr.méd.vét., Montheron		
Responsable du Concours de saut	Benoît Johner, Chalet-à-Gobet		

No	Jour	Catégorie	Barème/Niveau/Licences	FIN	Prix	Remarques	
1	Ve	O	Championnat Suisse 2010 Attelage 1 poney / L-M-S	FL,FM,FS Dressage (prog. FEI n°6A/LMS) Maniabilité Bar. A + 20 cm - 1 manche 240 m/min Phase A: 6'500 m 14 km/h Phase D: 1'000 m 6 km/h Phase E: 8'000 m 13 km/h 8 obstacles	45	350.- / 210.- / ...	Horaires : Vendredi : dressage – samedi : épreuve de terrain – dimanche : maniabilité Prix : Selon règlement , + 1er de chaque épreuve partielle en espèces Ecuries : Frs 150.- avec litière (du mercredi midi au lundi matin, à réserver en même temps que l'inscription) non remboursable après le 2 août 2010
1	Sa	O	CNC/*	Dressage: programme FSSE B3B 2009, carré de sable 20x60 m Saut: 10 à 11 obstacles Obstacles max. 115 cm h., 190 cm l., vitesse 350 m/min. Cross: max. 3'200 m / 520 m/min / 110 cm h. / 210 cm l.	110	Don d'honneur aux 3 premiers Frs 300.-/240.-/195	Qualification : Selon les conditions de qualification pour la participation à des épreuves nationales et internationales Horaires : Samedi matin: dressage – samedi midi : inspection vét. - samedi en nocturne : saut d'obstacles – dimanche matin : cross-country Ecuries : Frs 120.- avec litière (du samedi midi au dimanche soir, à réserver en même temps que l'inscription)
2	Ve	O	Championnat Suisse 2010 Attelage 2 poneys / L-M-S	FL,FM,FS Dressage (prog. FEI n°6A/LMS) Maniabilité Bar. A + 20 cm 1 manche 240 m/min Phase A: 6'500 m 14 km/h Phase D: 1'000 m 6 km/h Phase E: 8'000 m 13 km/h 8 obstacles	50	400.- / 240.- / ...	Horaire prévu : Vendredi : dressage – samedi : épreuve de terrain – dimanche : maniabilité Prix : Selon règlement , + 1er de chaque épreuve partielle en espèces Ecuries : Frs 150.- avec litière (du mercredi midi au lundi matin, à réserver en même temps que l'inscription) non remboursable après le 2 août 2010
3	Ve	O	Championnat Suisse 2010 Attelage 1 cheval / M-S	FM, FS Dressage (prog. FEI n° 7A) Maniabilité Bar. A + 20 cm 1 manche 240 m/min Phase A: 6'500 m 15 km/h Phase D: 1'000 m 7 km/h Phase E: 8'000 m 14 km/h 8 obstacles	60	500.- / 300.- / ...	Horaire prévu : Vendredi : dressage – samedi : épreuve de terrain – dimanche : maniabilité Prix : Selon règlement , + 1er de chaque épreuve partielle en espèces Ecuries : Frs 150.- avec litière (du mercredi midi au lundi matin, à réserver en même temps que l'inscription) non remboursable après le 2 août 2010

4	Ve	O	Championnat suisse 2010 2 chevaux / M-S	FM, FS Dressage (prog. FEI n° 6A) Maniabilité Bar. A + 20 1 manche 240 m/min Phase A: 6'500 m 15 km/h Phase D: 1'000 m 7 km/h Phase E: 8'000 m 14 km/h 8 obstacles	70	600.- / 360.- / ...	Horaire prévu : Vendredi : dressage – samedi : épreuve de terrain – dimanche : maniabilité Prix : Selon règlement , + 1er de chaque épreuve partielle en espèces Ecuries :Frs 150.- avec litière (du mercredi midi au lundi matin, à réserver en même temps que l'inscription) non remboursable après le 2 août 2010
5	Ve	O	Championnat Suisse 2010 Attelage 4 chevaux / L-M-S	FL,FM,FS Dressage (prog. FEI n° 6A) Carré de dressage 100 x 40 Maniabilité Bar. A + 30 cm 1 manche 230 m/min Phase A: 6'500 m 15 km/h Phase D: 1'000 m 7 km/h Phase E: 8'000 m 14 km/h 8 obstacles	90	800.- / 480.- / ...	Horaire prévu : Vendredi : dressage – samedi : épreuve de terrain – dimanche : maniabilité Prix : Selon règlement , + 1er de chaque épreuve partielle en espèces Ecuries :Frs 150.- avec litière (du mercredi midi au lundi matin, à réserver en même temps que l'inscription) non remboursable après le 2 août 2010
6	Sa	F	Six-Barres	Six-barres	35	500 / 400 / 320 / 240	Barème : Hauteur de l'initial, maximum 120 cm. En nocturne Licence R ou N, pour les cavaliers de moins de 18 ans, le point 7.2 qualification, para 3 du RS FSSE s'applique.

Responsabilité

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, maladie, dégâts matériels, vols, etc... pour les meneurs, leurs aides et les chevaux, ainsi qu'envers les tierces personnes

Renseignements et annulation

www.fnch.ch ou Wegmüller Jasmina, Secrétaire Sport

Natel: 079 705 60 21 Téléfax Priv.: 021 321 38 39 Téléfax E-Mail: jweg@carte-blanche.ch

Organisation

CLUB EQUESTRE DE LAUSANNE, Case postale 6, 1000 Lausanne 26

Finance d'inscription

www.fnch.ch ou à verser sur le CCP 10-7490-6 (paiement des boxes en même temps que les engagements)

Directives générales pour l'Attelage

En général, le Règlement et les Directives de la FSSE s'appliquent et il en va de même pour d'éventuels règlements spéciaux.

La vaccination est obligatoire. Une preuve (passeport des chevaux) doit être présentée.

L'organisateur se réserve le droit en cas d'inscriptions insuffisantes de transférer, d'annuler ou de modifier l'ordre des épreuves.

Carte d'inscription : Selon RA (art. 5.4 Chevaux / changement de cheval)

La carte d'inscription est à fournir impérativement dans les **niveaux 3 – 1**.

Les chevaux participant définitivement à l'épreuve doivent être communiqués auprès de l'organisateur, au moyen de la carte d'inscription officielle une heure avant le début de l'épreuve. **Dans le niveau 4**, la carte d'inscription doit être uniquement utilisée pour effectuer des changements de chevaux.

Toute infraction à cette directive a pour conséquence l'élimination de l'épreuve.

Responsabilité : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, maladie, dégâts matériels, perte de matériel qui concernent les meneurs, leurs aides et les chevaux.

Ethique : Tout acte ou série d'actes qui, selon le jury ou les juges est infligé envers les animaux de manière claire et cruelle **engendrera la disqualification de la personne concernée.**

Indemnité : Il n'y a aucun dédommagement de voyage ou autres indemnités versées à des concurrents ou à des propriétaires.